

DANS CE NUMÉRO

01. Planifier son futur tout en profitant du présent
page 1 - 2

02. Les champions cachés allemands, petits mais performants *page 3-4*

03. Qu'est-ce que le marché du High Yield ?
page 5-6

04. Investissement socialement responsable
page 7-8

EPARGNE RETRAITE

01. Planifier son futur tout en profitant du présent

Deux ans après l'entrée en vigueur de la Loi PACTE¹ qui a fait évoluer les dispositifs de retraite supplémentaire, Fidelity International vient de publier une étude sur l'épargne retraite en France². Une première du genre dans l'Hexagone, elle combine dans un seul questionnaire les attentes des épargnants en termes d'épargne retraite, la vision des conseillers financiers, mais aussi celle des principaux groupes d'assurance. Analyse de Fidelity International, un des leaders mondiaux des solutions d'épargne retraite

Tout au long de notre vie, nous avons tendance à nous soucier de notre avenir : santé, famille, emploi, prévoyance... autant de sujets qui occupent nos pensées. **Anticiper et préparer son horizon retraite n'apporterait-il pas la tranquillité nécessaire pour faire face aux changements à venir ?**

PER : Quelle place demain dans l'épargne des Français ?

Malgré le contexte unique sur le plan sanitaire et économique que nous traversons, l'étude³ menée par Insight AM montre que **la préparation de la retraite demeure l'une des préoccupations majeures des Français**. En voici les principaux enseignements :

- Pour **33% des épargnants**, le financement de la retraite est la **préoccupation première en matière d'épargne longue** ;
- Si seuls 5% des épargnants français déclarent disposer d'un PER, **30% d'entre eux ont l'intention d'en ouvrir un dans l'année** ;



Crédit photo : @Pixabay/ Franz W.

¹ En savoir plus sur La loi PACTE : pour la croissance et la transformation des entreprises | economie.gouv.fr

² Etude publiée en septembre 2021, retrouvez les résultats détaillés sur www.fidelity.fr

³ Etude publiée en septembre 2021, retrouvez les résultats détaillés sur www.fidelity.fr

- L'arrivée du PERIn semble avoir **boosté l'épargne retraite chez les 25-34 ans, de 2 à 7%** ;
- Atout fiscal, souplesse à la sortie du contrat, transportabilité des offres... **les épargnants et conseillers sont conquis par les atouts du PER.**

Des solutions pour préparer l'avenir existent, trouvez avec votre conseiller celle qui vous convient

Il existe des **outils financiers dédiés à la préparation de la retraite et adaptés aux profils tant des jeunes que des plus expérimentés.** C'est le cas des Target Funds de

Fidelity⁴ par exemple, une gamme de fonds de placement gérés selon l'horizon retraite de chacun.

En tant qu'expert de la gestion d'actifs mais aussi de la retraite, Fidelity propose des solutions complètes.

Veuillez-vous adresser à votre conseiller financier pour vous faire accompagner dans la préparation de votre retraite.

⁴ Les Target Funds sont des compartiments de la SICAV Fidelity Funds. Investisseurs particuliers, veuillez-vous adresser à votre intermédiaire financier pour toute question.

 Armand Dupont, né en 1960	Date de naissance	Idee de solution selon l'horizon retraite
	Jusqu'à 1957	FF - Fidelity Target 2020 (Euro) Fund
	Entre 1958 et 1961	FF - Fidelity Target 2025 (Euro) Fund
 Claire Dupont, née en 1972	Entre 1962 et 1965	FF - Fidelity Target 2030 (Euro) Fund
	Entre 1966 et 1970	FF - Fidelity Target 2035 (Euro) Fund
	Entre 1971 et 1975	FF - Fidelity Target 2040 (Euro) Fund
 Éric Dupont, né en 1984	Entre 1976 et 1980	FF - Fidelity Target 2045 (Euro) Fund
	Entre 1981 et 1985	FF - Fidelity Target 2050 (Euro) Fund

AVEC FIDELITY, À CHACUN SA SOLUTION RETRAITE

Extrait de l'étude sur l'épargne retraite de Fidelity et sélection par Cercle France Patrimoine au sein de la gamme de Fidelity. Investisseurs particuliers, veuillez-vous adresser à votre intermédiaire financier pour toute question.

Méthodologie de l'étude

• Etude épargnants : Etude réalisée par OpinionWay via un questionnaire autoadministré en ligne (CAWI) au cours du 1er semestre 2021. Echantillon de 1001 épargnants (plus de 10 000 euros d'épargne et disposant d'une assurance-vie) représentatifs de la population française âgée de 18 ans et plus. Méthode des quotas.

• Etude conseillers : Etude réalisée par Spoking Polls via un questionnaire digital et un entretien téléphonique au cours du 1er semestre 2021. Echantillon de plus de 400 professionnels (Conseillers en gestion de patrimoine, conseillers en agence bancaire et courtiers en assurance).

Informations sur les risques

• La valeur des investissements et des revenus qui en découlent peut évoluer à la hausse comme à la baisse et le client est susceptible de ne pas récupérer l'intégralité du montant initialement investi.

• Les valeurs citées dans ce document ne constituent pas des recommandations d'achat ou de vente. Elles ne sont données qu'à titre d'illustration.

• Les investisseurs doivent prendre note du fait que les opinions énoncées peuvent ne plus être d'actualité et avoir déjà été mises à exécution.

• Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

• Les investissements à l'étranger peuvent être affectés par l'évolution des taux de change des devises.

• Les investissements sur les marchés émergents peuvent être plus volatils que ceux sur d'autres marchés plus développés.



02. Les champions cachés allemands, petits mais performants



Crédit photo : @Pixabay/RAEng_Publications

La pandémie de coronavirus et ses répercussions économiques ont à nouveau montré que les personnalités se révèlent en période de crise. Ce constat vaut également sur les marchés financiers. Dans un contexte de marché extrême et face aux défis considérables que les entreprises ont connus et continuent d'affronter, les pépites se révèlent une fois de plus : les champions cachés du marché sont petits et performants, et bien souvent allemands.

Chaque pays européen compte de nombreuses entreprises de petite et moyenne capitalisation (small caps et mid caps) très intéressantes. **L'Allemagne, en particulier, offre un nombre considérable de sociétés remarquables issues de ce que l'on appelle le Deutsche Mittelstand** (PME allemandes). Elles sont souvent des acteurs de niche de premier plan dans leurs secteurs respectifs. **Une orientation à long terme associée à divers avantages concurrentiels dans leur domaine leur permet d'être extrêmement rentables.** La conjoncture économique en Allemagne reste très positive par rapport à celle des autres pays européens qui ont davantage souffert de la crise sanitaire. Le soutien à court terme que le gouvernement allemand a apporté au marché du travail a en effet permis à l'économie de surmonter rapidement la situation et de se préparer à une reprise rapide.

D'une manière générale, **il est beaucoup plus compliqué**

et coûteux d'investir dans les petites capitalisations que dans les sociétés bien établies (les blue chips). Les difficultés sont liées au moindre éclairage porté sur ces entreprises du fait de leur taille plus modeste. Le peu d'avis d'experts quant à leurs perspectives et le manque de décryptages d'analystes ou de journalistes financiers, entraînent des délais de traitement de l'information, qui à son tour tarde à être transmise aux investisseurs.

Exploiter les dysfonctionnements

Du fait que ces entreprises à moindre valorisation boursière retiennent moins l'attention et suscitent moins l'intérêt des investisseurs, il en résulte des marchés moins liquides. **Les small caps ne conviennent donc pas à tous les types d'investisseurs.** La liquidité est souvent très limitée et les coûts de transaction généralement élevés, en raison des écarts entre les cours acheteur et vendeur. **Il y a en effet moins d'acheteurs et de vendeurs pour ces actions,** ce qui entraîne une plus grande volatilité lorsque des transactions importantes sur l'action coïncident avec une liquidité comparativement faible. **Ces fluctuations de prix temporaires peuvent être exploitées par les investisseurs patients et initiés.**

Une concurrence moindre

L'existence même de dysfonctionnements sur le marché est une raison suffisante pour que **les investisseurs**

les mieux éclairés s'intéressent aux opportunités offertes par les petites capitalisations. Les investisseurs institutionnels éprouvent quant à eux des difficultés à pénétrer ce marché plutôt restreint et dont les titres sont moins liquides. La taille des petites capitalisations est tout simplement trop modeste pour qu'ils puissent y investir sans influencer le marché ou prendre trop de risques idiosyncratiques¹. De même, les principaux fournisseurs d'indices ou d'ETF² actuels ont du mal à intégrer ce segment au sein de leurs produits et à en répliquer avec précision la performance. Il faut beaucoup d'expérience, d'analyses et d'expertise pour être en mesure d'identifier les entreprises exceptionnelles de ce segment sous-estimé du marché actions. **Alors que les grands acteurs du marché attirent l'attention constante de millions d'investisseurs, certaines small et mid caps prometteuses restent en effet discrètes et réservées.**

Des opportunités pour tous

Les investissements dans les petites capitalisations offrent un potentiel de croissance supérieur à celui des grandes entreprises souvent matures, saturées

et bureaucratiques. **Investir dans une société à forte croissance, occupant une niche très rentable avec peu de concurrence peut s'avérer très lucratif à long terme.** Ceux qui découvrent ces pépites avant les autres peuvent en tirer un double profit, une expansion fiable de la base de profit s'accompagnant généralement d'une expansion significative du multiple payé pour celle-ci sur le marché. **Une appréciation plus élevée des perspectives de bénéfices d'une société est en effet une excellente source de rendement supplémentaire.** Les petites capitalisations offrent ainsi de belles opportunités non seulement aux investisseurs particuliers avertis, motivés et ambitieux, mais surtout aux investisseurs spécialisés. A l'image de MainFirst qui a dédié une équipe de gérants de portefeuilles à ces champions cachés, des entreprises sous-évaluées offrant un potentiel de croissance considérable.

Pour plus d'information sur MainFirst Germany Fund et MainFirst Top European Ideas Fund, les fonds qu'ils gèrent, rapprochez-vous de votre conseiller en gestion de patrimoine.

¹ Le risque idiosyncratique ou risque spécifique, concerne chaque entreprise en particulier. Il est indépendant des écarts de rentabilité résultant d'un secteur économique ou de l'économie dans son ensemble.

² Un ETF est un fonds d'investissement composé d'actions ou d'obligations provenant de plusieurs centaines d'entreprises (ou des obligations de plusieurs Etats).

Mentions légales

La présente communication est fournie à titre purement informatif et offre au destinataire des informations sur nos produits, nos concepts et nos idées. Le présent document ne saurait constituer une base pour acheter, vendre, couvrir, transférer ou hypothéquer des actifs. Aucune des informations qu'il contient ne constitue une offre d'achat ou de vente d'un instrument financier, ni ne repose sur une quelconque prise en compte de la situation personnelle du destinataire. Elles ne résultent pas non plus d'une analyse objective ou indépendante. MainFirst ne donne aucune garantie ni assurance, expresse ou implicite, quant à l'exactitude, l'exhaustivité, la pertinence ou l'adéquation au marché des informations fournies au destinataire dans les newsletters. Le destinataire prend acte du fait que nos produits et concepts peuvent être destinés à différentes catégories d'investisseurs. Les critères se fondent exclusivement sur le prospectus de vente en vigueur. La présente communication publicitaire ne s'adresse pas à un groupe spécifique de destinataires. Chaque destinataire doit dès lors s'informer de manière individuelle et sous sa propre responsabilité au sujet des dispositions pertinentes des documents de vente actuellement en vigueur, seule base valable en vue de l'acquisition d'actions. Aucune promesse ou garantie contraignante concernant des résultats futurs ne peut être déduite des contenus mis à disposition ni de nos supports publicitaires. Aucune relation de conseil ne découle de la lecture. Tous les contenus sont fournis à titre d'information uniquement et ne peuvent remplacer un conseil en investissement professionnel et individuel. Le destinataire a demandé la newsletter à ses propres risques. Le destinataire/participant accepte que le format publicitaire numérique soit produit d'un point de vue technique et soit mis à sa disposition par un fournisseur d'informations externe qui n'a aucun lien avec MainFirst. L'accès et la participation aux formats publicitaires numériques sont réalisés par le biais d'infrastructures basées sur Internet. MainFirst décline toute responsabilité quant à toute interruption, annulation, perturbation, suppression, non-exécution ou tout retard en lien avec la mise à disposition des formats publicitaires numériques. Le participant reconnaît et accepte que lors de la participation à des formats publicitaires numériques, des données à caractère personnel peuvent être visibles et enregistrées par le fournisseur d'informations et transmises à ce dernier. MainFirst décline toute responsabilité en cas de violation des obligations en matière de protection des données par le fournisseur d'informations. Les formats publicitaires numériques peuvent être consultés uniquement dans les pays dans lesquels leur diffusion et l'accès à ceux-ci sont autorisés par la loi.

Veillez-vous reporter au prospectus de vente en vigueur correspondant pour une description complète des opportunités et des risques associés à nos produits. La seule base valable et juridiquement contraignante pour l'acquisition d'actions est constituée par les documents de vente (prospectus, documents d'information clé pour l'investisseur (DIC)), rapports annuels et semestriels, qui fournissent des informations détaillées sur l'acquisition d'actions et les risques qui y sont associés. Les documents de vente en langue allemande cités (ainsi que des traductions non officielles dans d'autres langues) sont disponibles gratuitement à l'adresse www.mainfirst.com ainsi qu'auprès de la société de gestion MainFirst Affiliated Fund Managers S.A et de la banque dépositaire ainsi qu'auprès des agents payeurs et d'information nationaux correspondants et auprès du représentant en Suisse. Il s'agit de : Autriche : Raiffeisen Bank International, Am Stadtpark 9, A-1030 Wien, Österreich; Belgique : ABN AMRO, Kortrijksesteenweg 302, 9000 Gent, Belgium; Finlande : Skandinaviska Enskilda Banken P.O. Box 630, FI-00101 Helsinki, Finland; France : Société Générale Securities Services, Société anonyme, 29 boulevard Haussmann, 75009 Paris, France; Allemagne : MainFirst Affiliated Fund Managers (Deutschland) GmbH, Kennedyallee 76, D-60596 Frankfurt am Main, Deutschland; Italie : Allfunds Bank Milan, Via Bocchetto, 6, 20123 Milano MI, Italy; Lichtenstein : Bendura Bank AG, Schaaner Strasse 27, 9487 Gamprin-Bendern, Lichtenstein; Luxembourg : DZ PRIVATBANK S.A., 4, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen; Portugal : BEST - Banco Eletronico de Servico Toal S.A., Praca Marques de Pombal, 3A,3,Lisbon; Espagne : Societe Generale Sucursal en Espana, Calle Cardenal Marcelo Spinola 8. 4t planta. 28016 Madrid, Spain; Suède : MFEX Mutual Funds Exchange AB, Grev Turegatan 19, Box 5378, SE-102 49, Stockholm, Sweden; Suisse : Représentant : IPCConcept (Schweiz) AG, Münsterhof 12, Postfach, CH-8022 Zurich, Agent payeur : DZ PRIVATBANK (Schweiz) AG, Münsterhof 12, CH-8022 Zurich; UK : Société Générale Securities Services, Société Anonyme (UK Branch), 5 Devonshire Square, Cutlers Gardens, London EC2M 4TL, United Kingdom.

La société de gestion peut, pour des raisons nécessaires d'un point de vue stratégique ou juridique, dans le respect d'éventuels préavis, résilier des contrats de distribution existants avec des tiers ou retirer des autorisations de distribution. Les investisseurs peuvent s'informer au sujet de leurs droits sur le site Internet www.mainfirst.com ainsi que dans le prospectus de vente. Les informations sont disponibles en allemand et en anglais ainsi que, dans certains cas, dans d'autres langues également. Une description détaillée des risques figure dans le prospectus.

Par Alexander Lippert, gérant de portefeuille
des fonds MainFirst Germany Fund et MainFirst Top European Ideas Fund.



03. Qu'est-ce que le marché du High Yield ?



Crédit photo : Pixabay/Csaba Nagy

Si vous vous intéressez aux marchés financiers, vous avez forcément entendu parler du High Yield ou, en Français, obligations d'entreprises à haut rendement. Considéré comme moteur de performance, ce marché s'est développé ces dernières années, la baisse des taux d'intérêt ayant permis à de nombreuses sociétés de se financer sur le marché obligataire ou marché de la dette d'entreprises.

Les obligations d'entreprises sont classées en deux catégories en fonction de la note obtenue auprès des agences de notation (telles que Standard & Poors, Moody's ou Fitch). La première catégorie est celle des **qualités de crédit supérieures** (Investment Grade) qui regroupe les entreprises dont la solidité financière est jugée très sûre. La seconde, rassemble des profils jugés plus risqués dits de **qualité spéculative** (High

Yield), dont le remboursement est jugé moins certain.

Le classement en catégorie High Yield ne signifie pas pour autant un risque de faillite important de l'entreprise, le taux non-remboursement des entreprises concernées ne devrait en effet atteindre que 2% en 2021 en Europe, selon Moody's. En revanche, les obligations High Yield étant jugées plus risquées, elles apportent en contrepartie à l'investisseur une rémunération supérieure. Ce marché peut lui-même être subdivisé en deux segments.

Le marché du High Yield dit « classique »

C'est celui des sociétés notées par les agences juste en-dessous de l'Investment Grade. Elles peuvent avoir une **rentabilité réduite et/ou un endettement élevé et/ou une taille relativement modeste**. Il

convient alors d'étudier avec attention les obligations qu'elles émettent pour s'assurer que le paiement des coupons (la rémunération annuelle) et surtout le remboursement à l'échéance seront honorés. Fnac, Loxam ou But font par exemple partie de cette catégorie.

Le marché des dettes subordonnées

Ce deuxième segment est constitué d'obligations subordonnées émises par des émetteurs de catégorie « Investment Grade ». Ces titres sont dits subordonnés car ils apparaissent, en cas de faillite de la société, dans la hiérarchie des créanciers après les créanciers « senior », qui seront prioritaires dans l'ordre de remboursement.

Compte tenu de leur subordination, ils sont souvent notés un ou deux crans en-dessous des dettes « senior » d'un même émetteur. **Ce qui les fait entrer en catégorie High Yield bien que l'émetteur soit pour sa part classé en catégorie « Investment Grade ».** Ces titres sont souvent constitués d'obligations hybrides perpétuelles¹ (mais avec des dates de remboursement anticipé au gré de l'émetteur) émises par des sociétés financières (La Banque Postale, Santander...) ou non financières (Eurofins Scientific, Telefonica...). L'intérêt pour les émetteurs est qu'une partie de cette dette est alors comptablement assimilée à des fonds propres et contribue ainsi à améliorer leurs ratios de solidité financière. Ainsi, notamment pour le secteur financier, l'évolution de la réglementation bancaire européenne a conduit les banques à augmenter ce type d'émissions.

Un contexte de marché chahuté

Le contexte actuel de taux bas, couplé aux programmes de rachats d'actifs des banques centrales leur permettant d'acheter des obligations de catégorie « Investment Grade », a fortement comprimé la rémunération de ces dernières. Ainsi, **les investisseurs en quête de rendement sont souvent allés le chercher sur des titres classés High Yield, catégorie qui a depuis vu se réduire le rendement offert.** Après le pic enregistré lors de la crise Covid en mars 2020, le marché High Yield s'est normalisé et est

revenu sur des points bas.

Quelles opportunités sur le marché High Yield ?

Dans ce contexte, une vigilance accrue semble nécessaire. Il convient donc d'être **sélectif dans le choix des émetteurs High Yield « classiques »** en choisissant des titres dont la rémunération apparaît suffisante à la maturité de l'obligation ou dont les caractéristiques techniques sont intéressantes.

Pour limiter le risque au sein de ce marché, **l'investissement sur des obligations subordonnées attentivement sélectionnées et sur des maturités courtes** (pour éviter une baisse des titres en cas de remontée des taux) **peut aussi s'avérer judicieux.** Ces titres permettent ainsi d'avoir un surplus de rémunération (et une rémunération positive !) tout en étant exposé à des émetteurs de catégorie « Investment Grade », alors que le rendement des obligations « senior » de ces émetteurs est souvent négatif sur des maturités inférieures à cinq ans.

Pour générer de la performance dans l'univers obligataire, il faut désormais **adopter une approche pragmatique et flexible avec des équipes capables de couvrir tout le spectre de l'investissement en obligations.** Il reste encore de la valeur pour l'investisseur, encore faut-il la trouver tout en maîtrisant son risque.

Le High Yield par Auris Gestion

L'expertise d'Auris Gestion sur le High Yield permet de maîtriser ce risque et ainsi de **vous proposer des solutions d'investissement long terme, notamment au travers du fonds Auris Euro Rendement.** Ce fonds obligataire s'adapte aux différentes configurations de marché en ajustant son exposition au marché des obligations High Yield. Il investit actuellement de manière très sélective en privilégiant des émetteurs avec une bonne visibilité financière comme Loxam ou encore But.

Pour toute question sur Auris Euro Rendement, veuillez-vous rapprocher de votre conseiller en gestion de patrimoine.

¹ Une obligation hybride est un placement qui se situe à la limite de l'obligation classique et de l'action. Elle est dite « perpétuelle » lorsque sa date d'échéance est non fixée.

04. Florilège de pépites européennes



Crédit photo : @Pixabay/Udo Pohlmann



Carl Auffret, Chartered Financial Analyst, gérant des deux fonds actions SRI Europe Growth et SRI Norden Europe de DNCA Finance, a plus de 17 ans d'expérience des marchés financiers et notamment des valeurs de croissance européennes. Il possède une connaissance approfondie des

entreprises, et place la valorisation des sociétés au cœur de son processus d'investissement. Ses portefeuilles sont concentrés sur un nombre limité d'émetteurs. Ce sont des portefeuilles de conviction avoisinant quarante valeurs.

Depuis janvier 2021 ces deux fonds sont labellisés ISR (Investissement Socialement Responsable).

Le secret, la concentration :

La sélection des titres des deux fonds s'opère en fonction de leurs fondamentaux, elle repose sur **9 critères bien définis**. Le premier critère de sélection impose **une croissance organique durable du chiffre d'affaires supérieure à 5%**. Ce premier critère conduit à éliminer 90% des valeurs de l'univers d'investissement, pour ne regarder que les valeurs capables d'atteindre cet objectif, ce qui exclut par définition les opérations de croissance externe et les variations de devises, qui exclut de facto les Banques, les Compagnies d'Assurance, les Matières Premières pour ne citer qu'elles. **Les autres critères incluent notamment d'importantes barrières à l'entrée, un bilan solide, une forte génération de free cash-flow**, gage de capacité d'autofinancement pour le versement de dividende et d'acquisition sans augmentation de capital, une valorisation raisonnable

ou encore une conformité aux normes ESG. **Résultat** : les dix premières valeurs représentent la moitié des encours.

De l'Italien Amplifon spécialisé dans l'appareillage auditif au laboratoire pharmaceutique Danois Novo Nordisk en passant par le Franco-Allemand Sartorius Stedim, fournisseur international d'équipements biopharmaceutiques, **le fonds SRI Europe Growth joue la carte de la Santé**. Il doit sa performance depuis sa création (+201,55 %) en décembre 2012*, à une gestion purement active ignorant son indice de référence, le STOXX Europe 600 Net Return, qu'il surperforme largement, (106, 29%)*.

Défensif ou Cyclique?

« C'est un éternel débat auquel nous répondons de manière tactique », explique Carl Auffret. « **A priori, les secteurs très cycliques n'ont rien à faire dans un portefeuille de croissance durable et visible**. Cela étant dit, en début d'année 2021, nous nous sommes demandés s'il était raisonnable d'avoir une exposition de 40% dans le secteur de la Santé. Nous avons décidé de prendre partiellement des bénéficiaires pour les ré-allouer dans des valeurs de croissance un peu plus cycliques comme les Semi-conducteurs, Matériaux de construction, Chimie de spécialités ou bien encore les Services logistiques. Le français Teleperformance, leader mondial des Relations Clients, occupe toujours la première position du fonds. A l'inverse, l'exposition au secteur du luxe a été allégée, tour de vis fiscal des autorités chinoises oblige ».

La Scandinavie, terre d'innovation et de niche.

La **concentration des portefeuilles** ne s'opère pas seulement au niveau du nombre des valeurs mais aussi

par rapport à leur secteur et position géographique. C'est à ce deuxième biais géographique que le fonds SRI Norden Europe doit sa performance de +144,33% depuis sa création en novembre 2016*. Pour le gérant, La Scandinavie offre une combinaison quasiment unique en Europe, Suisse mise à part, de fondamentaux économiques solides, de ratios dette/PIB très favorables, de stabilité politique et enfin de capacités d'investissements en R&D et d'innovation très importantes – la Suède a été classée comme le pays le plus innovant en 2020 par la Commission européenne. Le Finlandais Harvia, leader mondial dans la commercialisation de saunas et de spas, le Danois DSV, spécialiste de la logistique, le Suédois Swedencare AB expert des produits vétérinaires, ou encore Musti group, chaîne Finlandaise de fournitures pour animaux de compagnie n°1 dans les pays nordiques, sont autant de sociétés de niche nordiques très performantes.

La Suisse, une autre valeur sûre !

Le niveau de valorisation, voilà le principal sinon l'unique défaut des entreprises Suisses, qui occupent pourtant de belles places dans les deux fonds. A commencer par le valaisan Lonza qui a largement bénéficié de l'accord de production conclu le 1^{er} mai 2020 avec Moderna. VAT Group, le spécialiste des vanes à vide utilisées pour les Semi-conducteurs, les photovoltaïques et les écrans plats, ou encore Sika, acteur de premier plan dans les domaines de l'étanchéité, du collage, et l'insonorisation, figurent au palmarès des positions Suisses que le gérant envisage de compléter, si des occasions se présentent.

Pour toute question sur SRI Europe Growth et SRI Norden Europe, veuillez-vous adresser à votre conseiller en gestion de patrimoine.

* Performances arrêtées au 30 septembre 2021



Cercle France Patrimoine

SAS au capital de 8 500 € - RCS Paris 833666464. Siège social : 10 rue du Mont-Thabor 75001 PARIS. Immatriculé sur le Registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance, ORIAS, sous le n°18002201 en qualité de Conseiller en investissement financier et de Courtier d'assurance ou de réassurance.

Nous contacter

CERCLE FRANCE PATRIMOINE
10 rue du Mont Thabor
75001 PARIS

Tel : 01 40 07 00 00
cercle-france-patrimoine.fr